



renseignement sur les droits d'un assuré simple

Par **juliette**, le **10/02/2009** à **08:37**

bonjour

J'ai eu un accidents ça fait deux mois environs j'avais totalement raison j'ai fait le constat à l'amiable avec le parti adverse qui a été indemnisé par l'assurance et jus qu'a maintenant je n'ai rien eu sachant que je suis assurée le plus simplement possible merci pour votre réponse